

100 M€ de céréales bloqués dans les ports

27/01/2020



Actus Agricoles

"La situation devient dramatique", expliquait Jean-François Loiseau, président d'Intercéréales, dans un communiqué de presse du 20 janvier 2020. Conséquence directe des grèves à la SNCF et dans les ports contre la réforme des retraites, ce sont actuellement 450 000 tonnes de céréales qui sont bloquées dans les ports français soit l'équivalent de 100 millions d'euros. Le pire reste à venir avec les opérations de "ports morts" annoncé, s'inquiète-t-il.

Alors que la filière comptait sur une année de reconquête (50 % de sa production est importée), les chargements sont bloqués dans de nombreux ports (Dunkerque, Rouan, La Pallice, Montoir...). Les compagnies maritimes suppriment les escales françaises compliquant les expéditions de céréales (comme les livraisons d'aliments pour les animaux). Quant aux clients étrangers, assure-t-il, ils commencent à se positionner sur des origines alternatives : nord-Europe, Baltique et Mer noire. La filière céréale française, qui représente 450 000 emplois dans l'Hexagone et une production annuelle de 70Mt lance un cri d'alarme si la situation devait perdurer. Les solutions alternatives pourraient en effet se pérenniser, pénalisant la filière à long terme.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/100-m-de-cereales-bloques-dans-les-ports/>